REPUBLIQUE DU BÉNIN



nA

VVVVVVVVVV COMITE NATIONAL D'AGREMENT

DECISION GLOBALE N°(). 16. /2019/CHA/RB

COMMUNAUTAIRE DE L'UEMOA PORTANT AGREMENT DE PRODUITS INDUSTRIELS A LA TAXE PREFERENTIELLE

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce

- de l'élection présidentielle du 20 mars 2016; la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs nA la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- l'UEMOA et les différents Actes subséquents qui le complètent; le Protocole Additionnel n°III/2001 instituant les règles d'origine des produits de n_{Λ}
- et son mode de financement et les différents Actes qui l'ont modifié; transitoire des échanges au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine l'Acte Additionnel n° 04/96 du 10 mai 1996, instituant un régime tarifaire préférentiel nA
- République du Bénin; le décret n°2018-198 du 05 juin 2018 portant composition du Gouvernement de la nA
- le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des Ministères; nA
- fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce; le décret n°2018-071 du 12 mars 2018 portant attributions, organisation et nA
- d'Agrément; portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité National l'arrêté interministériel n°689/MICPE/MFE/DC/SG/DGAE/DIR/DDI du 17 juin 2003 n_{Λ}
- demande d'agrément au bénéfice du régime de la Taxe Préférentielle nΛ

Communautaire (TPC) formulée par la société IMPRIMERIE TUNDE SA;

Vu le Procès-verbal du CNA en sa séance du mercredi 04 avril 2018 et le compte rendu de vérification de la prise en compte des observations en date du 28 décembre 2018 ;

DECIDE

Article 1^{er}: la société IMPRIMERIE TUNDE SA et ses produits industriels remplissant les conditions des règles d'origine de l'UEMOA et dont la liste est jointe en annexe à la présente Décision sont agréés pour bénéficier des avantages de la Taxe Préférentielle Communautaire de l'UEMOA.

<u>Article 2</u>: les produits industriels, cités dans l'annexe à la présente Décision, fabriqués par la société IMPRIMERIE TUNDE SA sont reconnus originaires de l'UEMOA et bénéficient des avantages prévus par l'Acte Additionnel N° 04/96 du 10 mai 1996.

<u>Article 3</u>: chaque produit industriel originaire agréé dont il est fait mention dans l'annexe à la présente Décision reçoit un numéro d'agrément. De même, un numéro d'immatriculation est attribué à la société IMPRIMERIE TUNDE SA. Ces numéros doivent être obligatoirement portés sur le certificat d'origine.

Article 4: La présente Décision qui prend effet à compter de sa date de notification aux Etats membres de l'UEMOA sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 14 Mars 2019

Le Ministre de l'Industrie et du Commerce

Serge Mahouwedo AHISSOU

PJ: Annexe

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU

COMMERCE

COMITE NATIONAL D'AGREMENT

^^^^^^

ANNEXE A LA DECISION GLOBALE D'AGREMENT A LA TAXE PREFERENTIELLE COMMUNAUTAIRE DE L'UEMOA N°....../2019/ CNA / RB DU......2019

	PRODUITS	ENTREPRISES				
NTS	Désignation tarifaire	Désignation commerciale	N° d'Agrément	Raison sociale et adresse	Matricule	CONDITIONS D'AGREMENT
	Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), agendas, blocs mémorandums, blocs de papier à lettres et ouvrages similaires, cahiers, sous-main, classeurs, reliures (à feuilles mobiles ou autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y compris les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton; albums pour échantillonnages ou pour collections et couvertures pour livres, en papier ou carton: Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers	CHEMISES A DOSSIERS	068	IMPRIMERIE TUNDE S.A Carré N°562-H, Quartier : Ahwanlèko, BP : 06BP1925 Cotonou, Tél : (+229)21 33 35 18 Fax (+229 21 33 08 47)	7047	VA= 60,20%

	PRODUITS	ENTREPRISES				
NTS	Désignation tarifaire	Désignation commerciale	N° d'Agrément	Raison sociale et adresse	Matricule	CONDITIONS D'AGREMENT
.30.00.00	Registres, livres comptables, carnets (de notes, de commandes, de quittances), agendas, blocs mémorandums, blocs de papier à lettres et ouvrages similaires, cahiers, sous-main, classeurs, reliures (à feuilles mobiles ou autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, y compris les liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton; albums pour échantillonnages ou pour collections et couvertures pour livres, en papier ou carton: Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers	COUVERTURES A DOSSIERS	068	IMPRIMERIE TUNDE S.A Carré N°562-H, Quartier : Ahwanlèko, BP : 06BP1925 Cotonou, Tél : (+229)21 33 35 18 Fax (+229 21 33 08 47)	7047	VA= 65,94 %
.10.00.00	Etiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimées ou non : - Imprimées	Etiquettes imprimées	0237	IMPRIMERIE TUNDE S.A Carré N°562-H, Quartier: Ahwanlèko, BP: 06BP1925 Cotonou, Tél: (+229)21 33 35 18 Fax (+229 21 33 08 47)	7047	VA= 59,34 %

VA = Valeur Ajoutée